

Références :

- Protocole sanitaire : texte national, diffusé le 17/06/2020
- Organisation générale : courrier du DASEN aux écoles, diffusé le 17/06/2020

Respect du protocole sanitaire		Synthèse de la mise en œuvre dans l'école	
Nettoyage des locaux	Disponibilité du personnel	Nombre ATSEM	1 (Nathalie S.)
		Nombre personnel entretien	3 (Céline, Isabelle et Jonathan)
	Fréquence du nettoyage	Des classes	Une fois par jour
		Des sanitaires	Une fois par jour
Temps périscolaires	Garderie	Horaires	Fonctionnement habituel.
		Local utilisé	
		Personnel	
	Pause méridienne	Horaires	12h-13h30
		Locaux utilisés	la restauration scolaire est organisée dans les lieux habituels et doit être privilégiée. Les flux et la densité des élèves sont organisés en respectant la distance d'au moins un mètre entre élèves (ou groupe d'élève s'agissant de la maternelle). Il est recommandé de faire déjeuner les groupes classes ensemble. Les élèves devront se munir d'un repas froid dans un sac isotherme. Les réfrigérateurs, fours et micros-ondes, ne pourront pas être utilisés.
		Personnel	Personnel municipal habituel.
		Transitions	Organisation des lieux et des protocoles

Hygiène	Lavage des mains	Nombre de lavabos	2 fontaines chez les garçons et un lavabo chez les filles dans le hall un lavabo dans la salle de motricité.
		Savon liquide	Présence dans chaque toilette
		Papier à usage unique	Séchage à l'air libre ou du papier sera prévu.
	Sanitaires	Organisation de la présence humaine	Surveillance par les enseignants aidés du personnel communal disponible.
		Organisation du nettoyage	Chaque jour après la classe.
	Matériels et jeux	Organisation de la non circulation entre élèves	La mise à disposition d'objets partagés au sein d'une même classe ou d'un même groupe constitué (ballons, jouets, livres, jeux, journaux, dépliants réutilisables, crayons, etc.) est permise lorsque qu'une désinfection au minimum quotidien est assuré (ou que les objets sont isolés 24 h avant réutilisation). Il est fortement conseillé aux parents de fournir crayons de couleur et feutres à leurs enfants. Du matériel individualisé évite le partage et la contamination.
	Masques et matériel	Fourniture initiale de masques pour les personnels Éducation nationale	Les personnels dans les situations où la distanciation d'au moins un mètre ne peut être garantie. Le port du masque n'est pas obligatoire pour les personnels enseignants lorsqu'ils font cours et sont à une distance d'au moins un mètre des élèves. Lorsque le masque n'est pas utilisé, il peut être soit suspendu à une accroche isolée, soit replié sans contacts extérieur/intérieur (ne pas le rouler) et stocké dans une pochette individuelle. Il est déconseillé pour les élèves d'élémentaire et proscrit pour les maternelles. Il est conseillé aux enfants de venir avec sa propre boîte ou son propre paquet de mouchoir en papier.
		Réapprovisionnement	Par l'Inspection de circonscription si besoin

Distanciation sociale	À l'extérieur de l'école	Adaptation des horaires pour limiter les flux	Ouverture entre 8h20 et 8h30 exclusivement. Tout retard ne sera pas accepté. Fin de la classe à 16h. Les classes sortiront l'une après l'autre.
		Aménagement des espaces extérieurs, des entrées et des sens de circulation	Accès à la grille se fera de manière distante par un marquage. L'accès est uniquement réservé au personnel. Les parents d'élèves jouent un rôle essentiel dans le retour de leurs enfants dans les écoles. Ils s'engagent, notamment, à ne pas mettre leurs enfants à l'école en cas d'apparition de symptômes évoquant un Covid-19 chez l'élève ou dans sa famille. Les parents sont invités à prendre la température de leur enfant avant le départ pour l'école. En cas de symptôme ou de fièvre (37,8°C ou plus), l'enfant ne doit pas se rendre à l'école.

			<p>Aucune entrée de parents dans l'école. Les élèves resteront dans l'intervalle entre la porte et la grille rangés par classe. Des cônes seront disposés au sol afin de servir de marquage.</p> <p>Sortie ET entrée par l'accès grille pour les classes élémentaires.</p> <p>Entrée et sortie par l'accès pompier pour les classes maternelles.</p> <p>Un lavage des mains au savon (pas de gel hydroalcoolique) sera effectué avant l'entrée en classe en passant par les sanitaires (avec l'aide d'un personnel municipal).</p> <p>Les élèves entreront ensuite en classe par le chemin le plus court. La sortie des classes de fait par les portes des classes donnant sur l'extérieur.</p> <p>Le retour depuis la cour se fait par le hall avec un passage au sanitaire. Le marquage au sol est matérialisé.</p>
Dans l'école	Organisation des circulations	<p>L'accès est uniquement réservé au personnel.</p> <p>Sortie ET entrée par l'accès grille pour les classes élémentaires.</p> <p>Entrée et sortie par l'accès pompier pour les classes maternelles.</p> <p>Le lavage des mains aux lavabos peut se réaliser sans mesure de distance physique entre les élèves d'une même classe ou d'un même groupe.</p> <p>Dès l'entrée passage aux toilettes avec lavage de main. Le lavage des mains des élèves de maternelle se fera dans la salle de motricité (2 élèves à la fois).</p> <p>Le lavage des mains des élèves d'élémentaires se fera dans les toilettes classiques. 2 élèves en même temps dans les toilettes des filles et 4 dans les toilettes des garçons.</p>	
	Organisation des récréations	<p>les récréations sont organisées par classes ou groupes de classes, en tenant compte des recommandations relatives aux gestes barrière. Les récréations se feront alternativement. Soit 10h00-10h30 (pour les maternelles) avec la cour séparée en deux pour chaque classe sur le même créneau, 10h30-10h15 (CP-CE1) puis 10h45-11h avec une cour séparée en deux.</p> <p>L'après-midi de 14h30-14h45 (CM et CE), 14h45-15h (CP-CE1) et 15h-15h30 pour les maternelles avec les mêmes conditions que ci-dessus.</p> <p>Pas de ballon.</p>	
Dans les classes	Aménagement des classes	<p>Sens de circulation : entrée par le couloir du hall et sortie par l'extérieur (côté cour). Marquage au sol. Les couloirs doivent être utilisés le moins possible.</p> <p>Les manteaux resteront sur les dossiers de chaises. Pas de porte-manteaux.</p> <p>La distanciation physique d'au moins un mètre s'applique dans les espaces clos (dont la salle de classe), entre l'enseignant et les élèves ainsi qu'entre les élèves quand ils sont côte à côte ou face à face</p>	

			<p>Les classes devront être aérées 10 minutes durant les accueils, pendant les récréations, et le temps méridien.</p> <p>L'aération des locaux est fréquente et durant au moins 15 minutes à chaque fois. Les salles de classe ainsi que tous les autres locaux occupés pendant la journée sont aérés le matin avant l'arrivée des élèves, pendant chaque récréation, au moment du déjeuner et le soir pendant le nettoyage des locaux. Cette aération doit avoir lieu au minimum toutes les 3 heures.</p>
		En maternelle, organisation de la sieste	Accès au dortoir prévu
Personnels Éducation nationale	Nombre d'enseignants	en présentiel dans l'école	<i>Tous les enseignants seront présents.</i>
		en distanciel	Aucun
	AESH	en présentiel dans l'école	Éventuellement 1 l'autre AESH est en congé maternité
		en distanciel	

Signature du directeur : M. Lengrand